

Le plateau

Un jeu de deux plateaux est mis en place pour assurer le service. Il vous est demandé de le rendre correctement nettoyé.

Modalités d'inscription

- Fiche de renseignement à compléter auprès de Marylène, directrice de la structure Pot'ô' Mômes.

Bien plus qu'un repas...

Le service a également un rôle de veille, d'alerte en cas de situation particulière

Sylvine établira une relation de confiance et sera vigilante quant à votre bien être

C'est une sécurité pour vous et votre famille

Grâce au service de portage de repas à domicile, retrouvez le plaisir de manger et appréciez la chaleur d'une visite...le sourire en plus !!!

PORTAGE DE REPAS

3b le poteau

01200 INJOUX-GENISSIAT

Tel : 04.50.59.99.14



Le portage des repas est une prestation à caractère social, exercée par l'association FAMILLES RURALES, pour le compte de la commune. Ce service :

- participe au maintien à domicile, en palliant les difficultés liées à l'organisation des repas.
- permet la consommation d'un repas équilibré, préparé au jour le jour
- prévient de l'isolement en maintenant un lien social

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Quoi ?

Un plateau repas se compose d'une entrée, d'une viande ou d'un poisson, de légumes ou de féculents, d'un laitage, d'un dessert, (d'une soupe pour le soir, de novembre à avril).

Par ailleurs soumis à des contrôles réguliers garantissant l'hygiène et la sécurité alimentaire depuis la réception des produits jusqu'à la livraison des repas, notre cuisinier hors pair, Georges, s'engage sur la qualité et la variété des plats, en fonction des saisons et des produits naturels disponibles.

Sur prescription médicale uniquement, 1 seul régime spécial peut être adapté pour les diabétiques uniquement, **sinon, aucun repas de substitution ne peut être fait pour des raisons de convenance personnelle**



Qui ?

Ce service s'adresse à toute personne en perte d'autonomie, âgée et/ou handicapée, momentanément ou durablement, quels que soient son âge et la durée de l'intervention sollicitée, **sur la commune d'Injoux-Génissiat**

Quand ?

Les repas sont livrés tous les jours sauf le week-end, les jours fériés, les vacances de Noël et le mois d'Août.

La livraison s'effectue entre 10 h 15 et 12 h

Comment ?

Formule souple, il est possible de commander les repas de façon régulière ou ponctuelle, sur simple appel téléphonique.

Les menus sont connus à l'avance et chacun peut choisir les jours où il souhaite être livré.

Toute commande, pour être validée, doit être passée **au plus tard avant 8 h le jour même (idem pour décommander, sinon, le repas est facturé)**.

Combien ?

Le repas est facturé 8,20 € (tarif identique pour repas normal ou sur prescription médicale.)

Règlement ?

Une facture mensuelle est envoyée aux utilisateurs, elle est à régler à la structure Fédération des Familles Rurales de l'Ain, gestionnaire du service.